

## **La destruction de notre service public est « en marche ». Le privé est au bout du fil...**

**Seules promesses : suppressions de missions et d'emplois, moins-disant social et conditions de vie au travail dégradées.**

### **Une convergence des plates-formes dans le cadre de la restructuration globale de la DGFIP avec la création de fait du front-office de la sphère des particuliers**

La mission de renseignement fiscal généraliste à l'origine de la mise en place des plate-formes semble oubliée par la DG, la mission stratégie relations aux publics (SRP) annonce en effet ne pas savoir ce qu'est « un renseignement fiscal généraliste ».

Les missions d'accueil à distance des particuliers des futurs Centres de Contact (CDC) unifiés semblent donc à géométrie variable, avec pour l'instant priorité donnée au Prélèvement À la Source (PAS).

Mais à très court terme, sous le format **plateau unique virtuel à compétence France entière**, c'est l'extension des missions du périmètre actuel des Centres Impôts service CIS, Centre Prélèvement Services et Centres de Contact (renseignement téléphoné, réponses aux formulés, accompagnement en ligne via le chat et la navigation assistée, les actes de gestion courants en matière d'assiette et de recouvrement, gestion des contrats de prélèvements pour les impôts locaux et le PAS) qui devrait empiéter progressivement sur les missions des SIP (prise de rendez-vous, enregistrement du contentieux...).

Mais gardons à l'esprit que tout cela n'est que provisoire, **l'arrivée programmée de l'intelligence artificielle** provoquera à moyen terme de nouvelles suppressions d'emplois, une nouvelle industrialisation et réorganisation de cette plate-forme unifiée.

L'objectif immédiat est de faire des plates-formes en modèle CDC « unifié », le front-office de la sphère des particuliers. Les quelques SIP et services adossés restant après la restructuration voulue par le ministre ou « déconcentration de proximité » constituant un back-office quasi étanche aux usagers.

**La Poste avec son service d'aide à domicile pour déclarer en ligne les revenus au tarif de 29 €, la généralisation des maisons de services au public rebaptisées « France service » externalisent dès à présent la mission à part entière d'accueil physique des usagers de notre service public fiscal comptable et foncier !**

**../.. suite pièce à télécharger**

**Public:** [Accueil](#)  
[Centre de prélèvement](#)  
[Centres d'appel](#)  
[Centre d'encaissement](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

